

## BTP LA PRÉFABRICATION : MIEUX, PLUS VITE, MOINS CHER ?

L'AINTERPROS DU BÂTIMENT DURABLE A DÉBATTU DU SUJET APRÈS LA VISITE D'UN CHANTIER QUI A RETENU CE MODE CONSTRUCTIF.

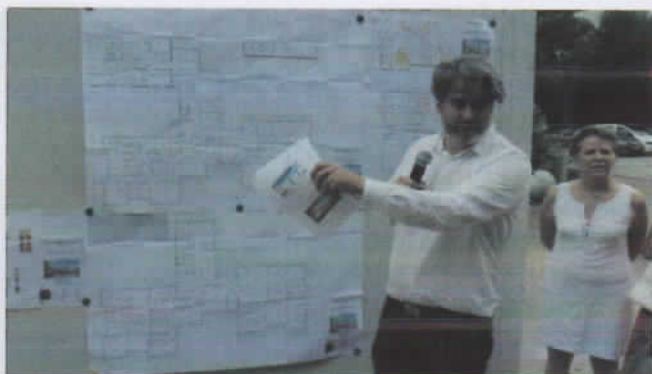
Par Sébastien Jacquart

L'Ainterpros du bâtiment durable a visité mardi 3 juillet, le chantier de l'extension de la maison départementale de l'enfance à Bourg-en-Bresse, avant de débattre sur la thématique «*Préfabrication et modularité, construire mieux, plus vite et moins cher ?*», lors d'une table ronde organisée avec le Groupe technique bois Ain. Ce chantier a en effet retenu massivement les solutions de préfabrication. «*Cela permet de répondre au marché en termes de délai. Délai fixé ici à 12 mois, a justifié l'architecte,*

Étienne Mégard. *Nous avons différents modules qui donnent l'impression de petites maisons, une échelle qui correspond bien aux enfants. Le bois apporte en plus une chaleur. Le rapport au matériau est intéressant, notamment par le toucher.*»

### UNE QUESTION DE DÉLAI

Ce mode constructif n'a pas été imposé par le conseil départemental. Mais les différents critères d'attribution du marché, comme la rapidité de mise en œuvre, le coût prévisionnel d'investissement ou la qualité de l'intégration de l'ouvrage dans le paysage ont pu orienter le choix de l'architecte. «*Sur les trois offres concurrentes qui nous ont été soumises, la proposition d'une structure en bois avec un maximum de préfabrication nous a paru la plus pertinente*»,



EN LIGNE 

Retrouvez les débats plus détaillés sur [groupe-ecomedia.com](http://groupe-ecomedia.com)



confirme le département qui a, en revanche, exigé une répartition du marché par lots, pour permettre aux entreprises locales de candidater. Pour Entreprise Favre, titulaire du lot charpente, couverture, bardage, le principal défi du chantier a consisté dans le montage simultané de plusieurs bâtiments pour des questions de délai. «*Cela nécessite un effectif adéquat.*» Pour Floriot, la préfabrication, bois ou béton, sans être une solution miracle, est une bonne option quand il faut aller vite.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FNTR

# QUELLE RÉGLEMENTATION POUR LE PAQUET MOBILITÉ ?

LA FNTR A CONTRIBUÉ AUX CONSULTATIONS ENGAGÉES PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE.

Par Sarah N'tsia

Lors de l'assemblée générale de la FNTR départementale, samedi 7 juillet, les adhérents ont longuement évoqué la future réglementation européenne concernant le transport routier autour du "paquet mobilité". L'Union Européenne souhaitant combattre les pratiques illégales dans le transport routier, légiférer sur le détachement des conducteurs et leurs périodes de repos. Côté FNTR, l'objectif premier est de rétablir la compétitivité du transport routier de marchandises français en Europe. «*En 20 ans, le pavillon français a perdu*

80% de parts de marché à l'international, a expliqué Jérôme Cotton, président de la FNTR 01. *Des opérateurs exerçant à des coûts très inférieurs à ceux supportés par les transporteurs français ont capté les marchés internationaux et concurrencent les entreprises sur leur propre territoire y compris en courte distance*». Concernant les règles de cabotage intégrées au paquet

» La FNTR a rencontré les équipes en charge du déploiement des expérimentations, European Cluster for mobility solutions (programme véhicule autonome). Le but étant de constituer un "consortium" de transporteurs et d'industriels.



mobilité, la FNTR considère que le cabotage illégal apparaît comme une concurrence déloyale sur les marchés nationaux. Jérôme Cotton a avancé : «*Cela crée de la défiance entre opérateurs nationaux et étrangers*».

La Commission européenne propose de remplacer ces dispositions par un encadrement de cinq jours, avec des opérations illimitées et ce, non seulement sur le territoire de l'Etat où a lieu le déchargement du transport international, mais également dans les pays limitrophes.

### REPOS

S'agissant de la répartition des repos normaux et réduits, la Commission européenne propose plus de flexibilité. Le repos normal d'un conducteur (45h) pourrait être reporté après trois semaines contre deux actuellement. «*Nous faisons face à un manque cruel de parkings sécurisés sur les grands axes*», a ajouté le président de la FNTR départementale.